

**Compte rendu du Conseil d'Ecole du lundi 11 mars 2024 à 17h**  
**Ecole Jules Ferry**

Participants :

- Pour la Mairie de Cagnes-Sur-Mer :
  - ✓ Madame GERMAIN, Adjointe au Maire, chargée de l'Education.
  - ✓ Madame DIAZ, Directrice du Service Education à la Mairie de Cagnes/Mer.
- Monsieur MESSINA, Inspecteur de l'Education Nationale : excusé.
- Représentants des parents d'élèves :
  - ✓ Présents : RAVILLARD Céline, LOPES Johanna, LUCCIO Déborah, MOHAMED Florence, PERELLI Julia, BEAUFILS Sabrina, FERNANDEZ Fabrice, DELORME Emilie,
  - ✓ Excusés : LEBEC Barbara, ABBRUZZI Sabrina, GHARBI Faten, BREMONTA Emilie, FELLAH Sif, LARBI Linda, AMIRAL Sonia.
- Invité : JUAN Aurélien : responsable du service périscolaire du groupe scolaire Ferry/Logis.
- Equipe enseignante :
  - ✓ Présents : POLKOWNIK Apolline CPA, PREVOTEAU Béatrice CPB, GALLO Laura CP/CE1, NUNES Virginie CP/CE1 et CE1B, CHOUILLET Bérangère CE1A, NORMAND Laurie CE2A, LUNA Astrid CE2B, HUSSET Esther CE2B et CM1/CM2, VERMANDEL Marie CE2/CM1, GARAY Jacques Directeur, CARMIGNANI Claire CM1, MATHIEU Fanny CM1/CM2, ZERBIB-DRAY Cynthia CM2A, RATIER Catherine CM2B, ASTESAN Emilie ULIS.
  - ✓ Excusées : COEURT Laetitia CE1B, MOYEN Sylvie (maîtresse E) et TETAZ Emmanuelle (maîtresse G), enseignantes du réseau d'aide spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), GOURLAOUEN Morgane Psychologue scolaire, MICHEL Virginie Enseignante remplaçante.

Mme Ravillard accepte le rôle de secrétaire de séance.

**1. Demands de l'école à la Mairie de Cagnes/Mer**

<b>Demande</b>	<b>Statut</b>
Fournir des tables pliantes pour organiser des séances hors de la classe (Education artistique, Sciences, mathématiques ...).	Réalisé. Nous remercions la Mairie d'avoir fourni le matériel (neuf) demandé.
Replacer le bras du vidéoprojecteur de la classe 14 à bonne distance et brancher le vidéoprojecteur.	Le bras ne peut pas être déplacé en raison de la nature du plafond.
Renouveler les deux vidéoprojecteurs qui ont été dérobés en décembre 2022.	Prévu au budget 2024. Prêt d'un vidéo à l'école réalisé par les services techniques en attendant.
Renouveler les 6 ordinateurs fixes obsolètes de la salle informatique.	Des ordinateurs ont été donnés par M. Amar, parent d'élève. Il s'est également chargé de la préparation et de la livraison. D'autres PC supplémentaires arriveront plus tard. Après le départ du Vieux Bourg, la salle informatique sera réinvestie.
Installer au niveau du sas près du portail, un abri pour les sorties et entrées en cas de pluie ou de fortes chaleurs.	Relance de la demande. Mme Germain précise que cette demande est faite par plusieurs écoles. De ce fait, il faut faire un appel d'offre, afin de répondre à toutes les demandes. M. Fernandez demande pourquoi la Mairie ne fait pas appel au Marché à bons de commandes, Mme Germain explique pourquoi cela n'est pas possible dans ce cadre-là.

**2. Points concernant la Mairie de Cagnes/Mer**

**a) Commission de sécurité.**

Réunion faite en février 2024. Cette visite vérifie la conformité du site. A l'issue de cette visite, un exercice incendie a eu lieu, Un avis favorable a été donné pour la poursuite d'activité de l'école. Pas de problème particulier décelé.

**b) Alarme intrusion : chaque enseignant devait avoir son propre code.**

La centrale doit être changée pour avoir un nombre suffisant de codes.

Dans un premier temps des codes ont été attribués par type d'activité professionnelle (enseignant, périscolaire, directeur, ...).

**c) Concours affiche de Noël.**

Merci à la Municipalité pour le concours et les 25 € donnés aux classes participantes. Les lauréates (Mme Astesan et Mme PrévotEAU) ont remporté chacune une enveloppe de 50 € à utiliser chez les fournisseurs attirés des écoles de Cagnes/Mer.

**d) Carnaval 2024.**

Merci pour le goûter offert par la Mairie ainsi que pour les tubes à bulles.

Remarque faite sur le fait que beaucoup de flacons sont partis à la poubelle ou ont été cassés.

Idée potentielle d'avoir des machines à bulles l'année prochaine.

Concernant le fait de ne pas utiliser des confettis, Mme Diaz explique que la Mairie tend de plus en plus à faire des cours végétalisées et les confettis traditionnels ne peuvent être nettoyés.

Merci à Monsieur DUCHENE, parent d'élève, qui vient à chaque fois animer bénévolement les carnivals et les fêtes de l'école.

**e) Mise en place du Savoir Rouler à Vélo.**

Merci à la Municipalité pour la mise en place de cette initiative menée par l'Association Cyclotrope. Jules Ferry est une des deux écoles test. Pour l'occasion, Jules Ferry prête sa cour à l'école du Logis.

La Municipalité remercie les enseignants qui ont souhaité participer.

Cette activité demande une vigilance accrue car deux ateliers en même temps nécessitent une adaptation de l'organisation.

A l'issue de la semaine d'apprentissage, une mise en situation en ville est prévue.

Mme Diaz précise aussi que, dans les ateliers, les enfants apprennent aussi à réparer les vélos.

Seuls les enfants ayant validé les trois blocs d'activités pourront faire la sortie en ville.

**f) Y aura-t-il une autre Mamie trafic car les entrées et sorties sont toujours dangereuses ?**

Mme Germain indique qu'ils sont toujours la recherche d'une nouvelle Mamie Traffic. Il est difficile de trouver une personne qui accepte d'intervenir à ces horaires. Néanmoins, les entrées et sorties restent dangereuses. Heureusement que la police municipale est généralement toujours présente à 8h20 et à 16h30. Par contre, aucune personne n'est prévue pour la sécurité devant l'école à 11h30 et à 13h20.

**g) Départ des classes du Vieux Bourg prévu en mai 2024.**

Normalement, l'Ecole du Vieux Bourg re-ouvre le 6 mai. La salle de classe qu'elle utilise sera donc récupérée par Jules ferry à cette date.

**h) Bilan organisation étude/garderie 2023/2024.**

Retour des parents sur le système de punition qui semble non adéquat : Aurélien explique le mode de fonctionnement, à savoir que c'est lui qui gère les conflits et que, si l'enfant est violent, il sera isolé. Si les histoires sont différentes, les enfants sont mis de côté, le temps que les versions s'accordent.

Retour sur le fait que les enfants n'ont pas le droit de jouer entre eux : Aurélien indique qu'il y a eu des problèmes entre les grands et les petits, donc, effectivement, ils ont été séparés pour éviter tout débordement.

Mme Diaz indique qu'il y a de plus en plus d'enfants sur le temps périscolaire, mais le recrutement d'encadrants est encore en cours et un temps de formation des équipes est nécessaire.

**i) Sortie étude/garderie après 16h30.**

Précision sur dangerosité du parking au moment de la sortie de la garderie entre les voitures des parents et la sortie des enseignants.

Il faudrait interdire aux parents et à ceux qui utilisent le centre culturel de se garer dans le parking de l'école le temps de la sortie de la garderie.

Aurélien précise qu'un travail va être fait sur ce point pour améliorer ces sorties.

Une fois le Vieux Bourg parti, il sera possible d'utiliser le portail côté avenue de Verdun.

#### **j) Organisation prévisionnelle étude/garderie 2024/2025**

Point évoqué du départ d'Aurélien : Mme Diaz explique qu'un travail est en cours, afin que cette transition se fasse au mieux. Point relevé par les parents : il serait sans doute opportun, étant donné la taille du groupe scolaire, de remettre un responsable par école. La Mairie travaille actuellement sur le projet de Projet Educatif de Territoire qui met l'enfant au centre de l'organisation qui sera retenue.

Un nouveau marché public en informatique sera mis en place, afin de pouvoir offrir un meilleur service d'inscription en ligne. Les pré-inscriptions scolaires vont commencer en avril.

Un système de paiement en ligne sera disponible avec également une possibilité de mensualisation.

Mme Diaz précise que, dans le cadre du P.E.T., tout le monde sera consulté (enfants, enseignants, parents, ...) et qu'il s'agira de travailler par thématique.

### **3. Autres points**

#### **a) Arrivée tardive et récurrente de certains élèves le matin.**

Ce problème reste récurrent. Ce sont toujours les mêmes et malheureusement un refus des élèves n'est pas toujours possible car ce sont le plus souvent des enfants qui viennent seuls. Cependant, ces arrivées tardives perturbent la classe. De plus, il n'y a pas toujours quelqu'un de disponible dans l'école pour accueillir ces élèves en retard, s'assurer qu'ils sont bien inscrits à la cantine et pour les accompagner en classe, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent seuls dans les couloirs.

#### **b) Arrivée tardive des parents le soir.**

Même problème relevé le soir, mais ce ne sont pas les mêmes familles. Il n'est pas rare qu'une enseignante attende jusqu'à 16h50, voire 17h qu'un parent arrive. Nous rappelons que la garderie du soir ne peut pas accueillir ces élèves et qu'ils sont censés sortir seuls, dès 16h30, comme tout élève de l'école élémentaire.

Monsieur Garay demande aux parents élus leur soutien et leur intervention si nécessaire.

#### **c) Endurance au parcours de santé.**

Cette année, pour toutes les classes, le Parcours d'endurance se fera au Parcours de santé. Pour les CP/CE1, un pique-nique sur place sera organisé, afin de limiter la fatigue du trajet. A partir du CE2, ce sera un aller-retour.

A l'issue de ce brevet, et pour marquer leur dernière année en primaire, une médaille sera remise au CM2.

#### **d) Cérémonie Flamme olympique**

Cette cérémonie aura lieu mardi 12.03.24. Un haka sera présenté et la Marseillaise sera chantée.

La flamme olympique lauréate du concours de la circonscription de Cagnes/Mer sera réceptionnée à cette occasion. Les élèves du Logis, Ferry et Vieux Bourg seront tous réunis dans la cour.

#### **e) Fête de l'école en juin 2024.**

Les parents élus sont invités à participer à la fête mais cela sera élargi à quelques parents volontaires qui pourront aider.

La date va devoir être fixée et un appel à lots doit être fait.

Date retenue : 21/06/2024 le matin. Le tirage de la tombola aura lieu l'après-midi.

### **4. Questions diverses :**

**Résultat du vote relatif à la semaine des 4 jours :** tous les votes des participants au conseil d'école ont été en faveur de la poursuite de la semaine des 4 jours.

Merci à Gilles PASQUIER, intervenant sportif de la Direction des Sports, qui intervient auprès des enfants toute l'année et qui organise cette année encore le brevet d'endurance.

Mme PrévotEAU souhaiterait visiter la Mairie. Réponse positive de Mme Germain.

Clôture du conseil à 18h30 et M. Garay remercie tous les participants.

Compte rendu validé par mail le 14/03/2024

Le Directeur

J. GARAY

La Secrétaire de séance

C. RAVILLARD